

maison DE LA
COIFFURE

CFA CEPECO

TROPHEE DE L'YONNE 2023

CONCOURS COIFFURES ORGANISE PAR LE
CFA CEPECO

DIMANCHE 5 MARS 2023
CHATEAU DU SAULCE à ESCOLIVES
SAINTE CAMILLE (89290)

Ouvert au Public : Entrée 4 € (gratuit - 12 ans)

Restauration et buvette sur place

(Sandwichs, viennoiseries, boissons chaudes et froides)

Introduction aux Trophées de l'Yonne

Le concours se déroulera au Château du Saulce à Escolives Sainte Camille dans l'Yonne.

Il s'inspirera de ce domaine ancestral des Frères Templiers et Chevalier de l'ordre de Malte construit en 1216, puis restauré en 1760 par Jacques Armand de Lusignan de Champignelles, Capitaine des gardes du roi Louis XV, et enfin remis en état et décoré avec goût par ses actuels propriétaires.

Quel meilleur endroit pour re-visiter l'Histoire capillaire au travers des siècles avec des coupes hommes Pompadour et des chignons extravagants.

PROGRAMME

9h30 : Ouverture des portes

10h30 : *Epreuve 1 – Coiffure d'époque au Château*

Pause restauration

13h00 : *Epreuve 2 – Coupe homme Pompadour*

15h00 : *Epreuve 3 – Coiffure royale Postiches et rajouts*

17h00 : Show coiffure réalisé par l'équipe artistique des Coiffeurs de l'Yonne

17h30 : Remise des prix

DEFINITION DES EPREUVES

1-Epreuve : Coiffure d'époque au Château

(Concours ouvert à tous, présentation à 10h, début de l'épreuve à 10h30)

Durée de l'épreuve : 60 minutes + 5 minutes pour l'habillage

Sur modèle ou tête malléable Concours.

Créez une coiffure de courtisane, marquise, princesse ou reine afin de replonger dans l'époque de la Cour du Roi, en harmonie avec la tenue et le maquillage.

Les cheveux peuvent être préparés au préalable (brushing, lissage, boucles, boucles sur champ)

-postiches, rajouts, crépons autorisés : 1/3 maximum de la tête et non préparés

-ornement obligatoire : **pas plus d'1/3 de la tête**

-tous les produits, matériels et outils sont autorisés

Critères d'évaluation :

-Recherche du thème

-Qualité du travail

-Créativité de la coiffure, du maquillage et de la tenue et des accessoires

Barème de notation modèle et tête malléable

Sur 100 points

-Créativité et qualité de la coiffure

30 points

-Créativité de la tenue / accessoires

20 points

-Créativité du maquillage

20 points

-Harmonie générale

30 points

2-Epreuve : Coiffure homme Pompadour

(Concours ouvert à tous, présentation à 12h30, début de l'épreuve à 13h00)

Durée de l'épreuve : 60 minutes + 5 minutes pour l'habillage

Sur modèle homme

Créez votre coupe Pompadour en optant pour le volume, le mouvement et une belle technique de coupe dégradée et de coiffage.

-Le modèle doit arriver les cheveux propres, coiffés en arrière et mouillés avant le début de l'épreuve.

-La coupe doit comporter des zones très courtes et des zones de volume.

-Couper **1 cm minimum** sur la **totalité** de la tête.

Tous les outils, produits et coiffages sont autorisés. Rasoirs à lames et électrique autorisés.

Critères d'évaluation :

-Recherche du thème

-Qualité du travail

-Créativité de la coiffure, du maquillage et de la tenue

Barème de notation modèle et tête malléable

Sur 100 points

-Créativité et qualité de la coiffure

30 points

-Créativité de la tenue

20 points

-Créativité du maquillage

20 points

-Harmonie générale

30 points

3-Epreuve : Coiffure Royale « postiches & rajouts »

(Concours ouvert à tous, présentation à 14h30, début de l'épreuve à 15h00)
Durée de l'épreuve : 60 minutes + 5 minutes pour l'habillage
Sur modèle ou tête malléable concours

Telle les Reines, réelle (Marie-Antoinette) ou fictive (La Reine Charlotte – les chroniques de Bridgertons) qui arborent des coiffures sensationnelles, cette épreuve mettra votre talent de créateur et de sculpteur capillaire en évidence.

Le rendu spectaculaire sera apprécié.

- Rajouts de cheveux naturels ou synthétiques OBLIGATOIRE.
- Rajouts non préparés 1/3 de la tête minimum
- Rajouts préparés, sur support 1/3 de la tête maximum

-Effets couleur **OBLIGATOIRE : *minimum 2 couleurs***.

-Hauteur de la coiffure finie : ***minimum 15 cm***

-Ornement autorisé sur ¼ maximum de la tête

Tous les produits, matériels, outils sont autorisés.

Critères d'évaluation :

- Recherche du thème
- Qualité du travail
- Créativité de la coiffure, du maquillage et de la tenue et des accessoires

Barème de notation modèle et tête malléable

Sur 100 points

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| -Créativité et qualité de la coiffure | 30 points |
| -Créativité de la tenue / accessoires | 20 points |
| -Créativité du maquillage | 20 points |
| -Harmonie générale | 30 points |

Conditions générales

Article 1 - Inscriptions et sélection

Les candidats s'inscrivent via le site internet www.maison-coiffure.fr.

Procédure :

Dans l'onglet « Ecole de Coiffure », puis « actualités », télécharger :

- l'autorisation de droit à l'image candidat et modèle,
- l'autorisation parentale si modèle ou candidat mineur
- la fiche d'inscription dûment complétée.

Se rendre dans l'onglet « Contact », déposer les pièces et renvoyer le formulaire.

Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets, paiement compris.

Un email de confirmation sera adressé au candidat dès l'inscription acceptée.

Article 2 – Tarif et remboursement

La participation est de **10€ par épreuve**.

L'organisateur du concours se réserve le droit d'annuler une épreuve si le nombre de concurrents est insuffisant. Dans ce cas *seulement*, les frais d'inscription seront remboursés au candidat.

Article 3 – Modèle

Une loge dédiée à la préparation des modèles ou têtes sera mise à la disposition des participants en amont du concours.

Article 4 – Composition et rôle du jury

Le jury sera composé de jurés officiels représentant la région ou le département, et de membres issus de départements voisins.

Les membres du jury ne pourront être présent sur l'aire de concours pendant la durée de l'épreuve. Ils seront conviés aux notations lorsque les concurrents auront quitté l'aire de concours.

Un président de jury rappellera aux jurys le règlement, la confidentialité des notes et l'impartialité.

Des commissaires seront présents sur le plateau durant les épreuves afin de s'assurer du bon déroulement des épreuves et du respect du règlement.

Article 5 – Procédure de notation et classement

Chaque critère sera noté par 2 jurys.

La note finale sera attribuée par l'ensemble des jurys.

Pour les épreuves réalisables sur tête ou modèle, 2 classements distincts seront effectués : 1 pour les participants travaillant sur tête malléable et 1 pour les participants travaillant sur modèle.

Aucune réclamation ne sera admise, la décision du jury est sans appel.

Les classements se feront comme suit :

1 ^{er} prix	:	Médaille, diplôme, cadeaux offerts par nos partenaires
2 ^{ème} prix	:	Médaille, diplôme, cadeaux
3 ^{ème} prix	:	Médaille, diplôme, cadeaux
4 ^{ème} prix	:	Diplôme, cadeaux
5 ^{ème} prix	:	Diplôme, cadeaux

Article 6 – Propriété intellectuelle

Les participants et les modèles autorisent l'organisateur à utiliser les photos prises lors des concours.

Une autorisation de droit à l'image pour les candidats et les modèles doit être fournie à l'inscription qui le lui autorisera.

Article 7 – Comportement et tenue

Il est demandé à tout candidat d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité e le bon déroulement des épreuves du concours.

Contact : www.maison-coiffure.fr / facebook : MaisondelacoiffureCEPECO